

Sujet : HILAIRE ROBERT demande : Enquête Publique Réhabilitation du Port

Date : Mon, 26 Nov 2018 17:05:49 +0100

Contribution de :

Mr et Mme HILAIRE Robert et Danièle

Le projet Ecobleu, tel qu'il est présenté nous paraît hyperdimensionné, tant par la nature et le volume des travaux que par leur coût exorbitant non compatible avec la Ville de Cavalaire qui doit rester une Station familiale, de style provençal et non apparaître, au grand désespoir de la majorité des habitants, comme une réplique de Dubaï.

Nous y sommes fondamentalement opposés.

Aspect Nature des travaux : Beaucoup des travaux prévus ne sont absolument pas nécessaires pour le bon fonctionnement du port.

C'est, notamment, le cas de la démolition du Quai Marc Pajot qui supprimerait un certain nombre de parking, qui supprimerait un lieu de promenade agréable d'où l'on peut voir la Ville, côté Promenade de la Mer. D'autre part et ce n'est pas bénin, Cette démolition, si par malheur elle avait lieu, porterait gravement atteinte à la faune et à la flore et provoquerait immanquablement des nuisances sonores et respiratoires pour les riverains. Sans compter la rotation des engins pour démolir et évacuer un nombre incalculable de tonnes de gravats. De plus, cela risquerait de porter atteinte au niveau de l'eau dans le port en ouvrant notamment, la porte aux courants marins.

Nous demandons donc au Maire de renoncer à cette démolition et de garder les 2 anses d'entrée comme le demandent également la majorité des plaisanciers.

C'est également le cas du déplacement prévu et complètement injustifié, de la Maison de la Mer. Le bâtiment actuel, et l'Office de Tourisme qu'il abrite, est idéalement situé, sur le passage et à la vue des touristes. Le déplacer n'a aucun sens et aucune justification si ce n'est l'amour inconditionnel pour la bétonnité. Nous ajouterons que ce chantier inutile n'a vraiment pas sa place dans le budget du Port et la majorité des plaisanciers ne sont pas d'accord avec l'affectation prévue.

Nous ajouterons et ce n'est pas anodin, que la Maison de la Mer actuelle comprend des marches d'escaliers, à l'Est et à l'Ouest qui font office de gradins qui sont abondamment utilisés lors des spectacles, place Ste Estelle ou De Lattre de Tassigny. Cette possibilité n'existera plus si on démolit.

Nous demandons au maire de renoncer à la démolition de l'actuelle Maison de la Mer et d'aménager un parking digne de ce nom à la place d'Azureva.

C'est encore le cas du projet Capitainerie où on va gaspiller les investissements importants qui avaient été réalisés pour le bâtiment actuel.

Nous demandons au Maire de conserver la capitainerie du Port Public. Quant-au projet de « couverture » de la Castellane, au niveau du Quai Patrice Martin, nous pensons qu'il n'a pas été suffisamment étudié. En effet, vu les monticules de posidonies que la mer y dépose, le risque est grand de provoquer un bouchon qui bloquera l'écoulement de la rivière et pourra provoquer, en amont, des inondations ou infiltrations. D'autant que le curage de cette partie couverte sera très compliqué, voire impossible. Nous demandons que cette problématique soit bien prise en compte avant de procéder à cette opération.

Aspect financier : Le coût de l'opération globale représente une somme considérable et, en tous cas, complètement disproportionnée pour une commune comme Cavalaire. Le dernier budget annoncé en Conseil municipal, est à plus de 35 millions d'Euros TTC dont plus d'un million pour la maîtrise d'œuvre. Comme dans tous les chantiers, et les imprévus, ce montant est appelé à augmenter (sauf si le projet était revu à la baisse et devenait plus raisonnable).

Alors, qui va payer ??? Le maire dit et écrit que ce sera financé uniquement par les recettes du Port et que cela ne coûtera rien aux contribuables.

Comme beaucoup de Cavalairois, nous n'y croyons pas une seconde, surtout lorsque l'on sait, et le maire le sait aussi, que les plaisanciers ne sont pas d'accord avec les augmentations exorbitantes des nouveaux tarifs qui serviraient, notamment, à financer des travaux qui sont étrangers au Port comme le déplacement de La Maison de la mer ou de la Place Sainte Estelle. Leur avocat a adressé une lettre au maire pour confirmer cette position.

De plus, compte-tenu des procédures judiciaires en cours ou en attente, nul ne sait comment cela va se terminer.

Nous demandons au maire de suspendre la totalité du projet tant que les procédures judiciaires (voir ci-après) ne sont pas terminées.

Aspect judiciaire : Suite au signalement d'Anticor concernant d'éventuelles irrégularités dans la procédure d'attribution du marché de maîtrise d'œuvre, le Parquet de Draguignan a ouvert une enquête préliminaire.

Nous ne connaissons pas, à ce jour, l'avancement de la procédure mais il nous paraît plus raisonnable et plus cohérent de surseoir aux travaux tant que cette procédure n'a pas abouti.

Il en est de même tant que le problème du financement de la Maison de la Mer et de la Place Ste Estelle ne sera pas éclairci, notamment compte-tenu du refus annoncé des plaisanciers de participer à ces financements qui sont étrangers à l'utilisation du port.

En conclusion, nous ne pouvons qu'être opposés à ce projet dans sa forme actuelle et nous demandons à Madame le Commissaire enquêteur de prendre une position défavorable.

Fait à Cavalaire, le 14 Novembre 2018.

Danièle HILAIRE. Robert HILAIRE.

----

Profil : particulier

Nom : HILAIRE